

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Décembre 2010 - N° 49

Une Assemblée des présidents motivante et mobilisatrice

Par Anne Falcimaigne
Présidente, AQDR Laval

L'Assemblée des présidents et présidentes de l'AQDR s'est réunie à Laval les 2 et 3 novembre derniers. Les travaux ont porté sur deux sujets prioritaires pour la défense des droits des aînés en ce moment.



D'abord, les personnes déléguées par les sections se sont penchées sur la détection de l'âgisme, cette manifestation sournoise de pensée stéréotypée selon laquelle les personnes âgées seraient moins utiles à la société ou moins capables d'y contribuer. Par exemple des propos récemment publiés selon lesquels les aînés consomment moins que les jeunes familles ou des biens moins intéressants pour l'économie. Comme si les jeunes familles n'avaient pas de relations avec les grands-parents qui, eux aussi, achètent sièges d'auto et jouets pour leurs petits-enfants... Ces généralisations et affirmations abusives peuvent mener à des discriminations graves comme de favoriser certaines catégories de citoyens par rapport à leur âge.

Le 2^e sujet était la protection des aînés vulnérables en résidence ou isolés dans leur maison et, notamment, le pouvoir des AQDR d'avertir le Coroner lorsqu'elles ont connaissance de décès dans des circonstances obscures. C'est une démarche simple qui, à elle seule, déclenche une enquête. Il suffit d'appeler le 1 866 312-7051 (sans frais).

Les délégués ont participé également à un atelier de formation sur les indicateurs de situation d'abus. Il s'agit de ceux du test d'évaluation de danger Odiva qu'on retrouve dans la brochure [Vieillir sans violence](#). Un projet pour soutenir toutes les sections en ce sens a été déposé auprès du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC).

Des sujets de gestion interne ont aussi été abordés comme la gestion des cartes de membres, les assurances ou les projets en cours. Concernant l'assurance responsabilité des administrateurs et des bénévoles des sections, l'AQDR a décidé de la prendre à sa charge afin de garantir la couverture de tous les CA.

Les quelque 80 délégués présents ont participé activement aux débats et ont apprécié cette assemblée qui se tient au moins une fois par an pour les 47 sections de l'AQDR.

Au Parlement des sages : rencontre de générations

Par Marie-Christine Ross et Luz Nathalie Fontalvo Silvera

Recueilli par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

Notre participation au Parlement des sages fut une première expérience pour les deux. Notre rôle consistait à appuyer les participants dans la préparation de leurs travaux, notamment en les conseillant sur leurs discours et interventions lors de la simulation.

Une des premières observations que nous avons pu faire a été de constater à quel point les participants arrivaient pour cette activité de tous les coins du Québec, prêts à travailler et motivés à participer.

Travaillant comme conseillères aux affaires interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale, nous avons, grâce à cette expérience, pu découvrir un autre univers.

Bien que déjà sensibilisées aux enjeux auxquels font face les personnes âgées, notre expérience au Parlement des sages nous a permis de constater l'implication très active des sages dans leur quotidien, leurs idées novatrices et leur esprit d'entraide pour faire face aux défis qui leurs sont propres, ainsi que la grande diversité qui les caractérise.

Il a été intéressant de constater que le Parlement des sages est inclusif et permet à tous de participer, incluant des personnes âgées du Nord du Québec.



Marie-Christine Ross et Luz Nathalie Fontalvo Silvera, dont le nom épatait d'ailleurs plusieurs participants, gardent un excellent souvenir de leur expérience de travail avec un groupe uniquement composé de gens d'une toute autre génération.

L'échange intergénérationnel que nous avons vécu a été riche, tout particulièrement sur le plan humain. L'expérience nous a permis de confirmer de nouveau notre croyance en l'importance de ce type d'échange.

Nous gardons un excellent souvenir de cette expérience et de nos rencontres avec les participants, que ce soit lors de notre appui à leur préparation, en coulisses, ou lors de repas qui nous ont permis d'approfondir nos échanges.

Enfin, l'expérience vécue en septembre dernier nous a donné le goût d'y participer une prochaine fois !

Nouvelles de l'AQDR

Droit et personnes âgées : projet de partenariat avec l'UQAM

À la suite de plusieurs échanges de l'AQDR avec des professeurs retraités et actifs des sciences juridiques de l'UQAM, la volonté s'est exprimée de créer un partenariat entre l'AQDR, le [Réseau internet francophone vieillir en liberté](#) (RIFVEL) et le Département de sciences juridiques de l'UQAM en vue de créer à terme un *Centre d'étude et de formation en science politique, droit et personnes âgées*.

Le Centre aura pour [mission](#) de développer les expertises sur les enjeux de droit et de science politique liés au vieillissement de la population dans une perspective de promotion de l'égalité citoyenne et de la participation sociale.

J.F.

Une image positive du vieillissement

**Par Pauline Robert, présidente
AQDR Granby**

Pour contrer l'âgisme et montrer une image positive du vieillissement, l'AQDR Granby a organisé une exposition d'œuvres diverses : artisanat, bijoux, peinture, littérature, sculpture, etc. dans le cadre des Journées de la culture, les 24, 25 et 26 septembre.

C'était beau de voir tous ces aînés fiers de montrer leur savoir-faire devant des visiteurs de tous âges. Les jeunes écoliers étaient



impressionnés devant la diversité des œuvres et la dextérité des aînés. Les adultes ont déclaré qu'ils étaient étonnés de voir autant de talents cachés. Vous pouvez voir cette exposition sur le site : www.espaceaines.org, un site monté par l'AQDR Granby pour les aînés.

Les exposants ont sollicité la poursuite de l'activité au fil des années, expliquant que c'était une motivation profonde pour continuer à créer, une façon d'avoir une retraite active. En exposant durant les Journées de la culture, les aînés démontrent qu'ils sont encore des citoyens capables de vivre au rythme de la population.

L'AQDR a comme mission de défendre les droits des personnes retraitées et préretraitées. Elle se doit d'être la voix des sans-voix, elle doit aider les plus démunis à se faire entendre, là est sa mission première. Mais elle ne doit pas oublier tous les aînés qui veulent vivre une retraite active et elle doit leur donner une chance de la bien vivre. C'est aussi un droit à défendre.

Ahuntsic-St-Laurent déménagement

Par François Marquis
AQDR Ahuntsic-St-Laurent

Le 1er octobre dernier, l'AQDR Ahuntsic Saint-Laurent soulignait la Journée internationale des personnes âgées et inaugurait son nouveau local situé au 4770, rue de Salaberry, à Montréal, en présence de plus de 60 membres et de personnalités du milieu politique et communautaire. Voir les [détails](#).



Envois perdus dans le Cyberespace

Nous avons constaté récemment que plusieurs membres de l'AQDR ne recevaient pas certains envois par courriel avec pièce jointe. Comme ce sont des envois en nombre (vous êtes environ 5 000 à nous avoir donné votre courriel), nous nous heurtons aux procédures de certains serveurs qui rejettent l'envoi sans nous en avertir ni vous non plus...



C'est pourquoi Jean-Guy Racine, notre webmestre, utilisera dorénavant des liens inclus dans le courriel pour vous partager un document et jamais plus une pièce jointe. Néanmoins, nous vous suggérons de surveiller votre dossier de pourriels ou indésirables (spam) au cas où l'AQDR ne serait pas reconnue comme un expéditeur autorisé. Dans les options de votre logiciel courriel, on trouve normalement la possibilité d'autoriser spécifiquement certains

expéditeurs : à ce moment-là, vous pouvez indiquer www.aqdr.org comme site autorisé par vous.

Vous pouvez aussi vérifier en vous connectant sur le site web de récupération de vos courriels : il se peut qu'il y ait là tous les indésirables stockés sur le serveur et que vous ne les ayez pas eu en accès direct (c'est arrivé à l'un de nous qui utilise Sympatico...).

Nous nous excusons des incon vénients subis jusqu'ici et espérons que cette mesure corrective règlera le problème.

A.F.

Colloque de Montréal-Nord

Les personnes en attente d'une place en CHSLD

Par François Marquis
AQDR Ahuntsic-St-Laurent

Savez-vous que les aînés en attente de placement dans un CHSLD doivent déménager jusqu'à trois fois avant d'obtenir une place permanente ? Même si c'est inacceptable, c'est la réalité qui se vit chez nous. Il n'y a plus de pavillons intermédiaires et les soins en centres privés coûtent les yeux de la tête! Pour être admis dans un CHSLD public, l'aîné doit avoir besoin de trois heures de soins par jour. Ces faits ressortent d'un exposé de Jacques Fournier au colloque *Mieux vivre dans ma ville* de Montréal-Nord, le 20 octobre dernier.

Près de 200 personnes ont assisté à ce colloque, où les difficultés vécues aujourd'hui par les aînés ont été épluchées par une dizaine de spécialistes venus nous aider à trouver des solutions.

Les quartiers d'Ahuntsic et Montréal-Nord ont une population totale de 165 000 personnes, incluant plus de 27 000 aînés, juste à Montréal-Nord. Les plus de 85 ans y sont de plus en plus nombreux, ce qui aggrave le temps d'attente des résidences.



L'ensemble des CSSS de Montréal doivent fermer 792 lits de longue durée situés dans des hôpitaux de courte durée, dans un milieu où 1 400 personnes sont en attente de placement. Le président de l'AQDR nationale, Louis Plamondon, demande au gouvernement d'élaborer des solutions concrètes, réalistes et rapides pour régler ces

problèmes. Il affirme que le défi est toujours à relever. Montréal, selon lui, devrait adhérer au concept de *Ville amie des aînés*, en adaptant ses services et en s'inspirant des meilleures réalisations des autres villes pour offrir des services adéquats, humains et de qualité.

On peut lire le texte complet de la [conférence](#) de Jacques Fournier.

Non au déficit de services au CSSS Jeanne-Mance

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Le plan de redressement budgétaire de 7,5 millions \$ du CSSS Jeanne-Mance aura un impact important sur les services à la clientèle et le personnel des services visés autant dans les CLSC que dans les CHSLD.

Une [vidéo](#) intéressante présente les moments forts de l'assemblée citoyenne du 20 octobre.

Et une [pétition](#) que nous vous encourageons à signer.

Également, lors du dernier CA de l'Agence régionale de Montréal, des questions ont été posées, par des usagers et des représentants syndicaux.

Deux photos qui parlent:



Le CA se tient loin de la population.



La population est tassée au fond de la salle.

L'AQDR Centre-du-Québec poursuit avec ténacité sa lutte pour le maintien de la dignité de la personne

Par Louise Rajotte, intervenante sociale
Au nom de l'équipe de l'AQDR Centre-du-Québec

Il y a vingt ans, une coalition de personnes âgées et intervenants sociaux de ma région demandait une enquête au MSSS concernant l'hébergement privé (émergence de la privatisation et surveillance), ainsi que l'hébergement public.

Après publication de nos recommandations dans les médias, dont le Journal de Montréal et les journaux locaux et régionaux, plusieurs régions ont communiqué avec nous, constatant les mêmes faits.



L'enquête menée par Norbert Rodrigue (ex-président de la CSN et de l'AQDR nationale) pour le MSSS appuyait nos demandes. Marc-Yvan Côté, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi que Rémy Trudel de l'opposition, ont démontré leur volonté d'apporter des corrections.

Par la suite, en 2000, lors de la présentation de notre mémoire à la Commission des droits de la personne, en tant que fondateurs de la section région Drummond, nous avons souligné le risque de représailles encouru par ceux qui dénoncent ces situations et avons mentionné les lacunes de la Loi de la santé et services sociaux qui mènent à un immobilisme.

Notre section, avec cinq autres sections, dans le but d'en faire une mobilisation au sein de l'AQDR, avait piloté, sans financement, le premier comité provincial *Prévention abus* de 2000 à 2003 pour, ensuite, adhérer au Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA).

Parallèlement, dans notre région, nous avons, malgré les lenteurs du changement attendu, mis sur pied un programme d'information, formation et prévention (*empowerment* des aînés), activités **par, pour et avec** les aînés.

Soins, services aux aînés et dignité de la personne

Depuis, nous avons tous connu, nous-mêmes, le processus de vieillissement et sommes déçus qu'il n'y ait pas eu de plan d'action réel concernant le vieillissement (tous les ministères devant être concernés) demandé par l'ensemble des intervenants et regroupements des aînés en 1999, Année internationale de la personne aînée.

Notre section souligne l'écoute et la volonté actuelle de la ministre des Aînés, Marguerite Blais, mais il faut que ce ministère ait la collaboration du MSSS et autres ministères.

Soulignons que d'autres problématiques se greffent envers le respect et la dignité des aînés : celle de l'appauvrissement et tout ce qui en découle, celle de l'âgisme, celle de l'oubli de leur rôle social, de leur apport **toujours continu** à la communauté, celle de la déficience alarmante des soins et services à domicile et des soins palliatifs.

Notre section AQDR Centre-du-Québec est celle qui a, depuis trois ans, donné du support à la Fédération des préposés-préposées aux bénéficiaires du Québec (siège social à Lévis) car une de nos recommandations était la formation continue (approche de la personne âgée en toute dignité) pour tous les intervenants.

Nous sommes consternés qu'après vingt ans, nous proposons les mêmes solutions, alors que des ressources devaient être mises en place pour le mieux-être des aînés.

Les communications et l'AQDR

Par Jacques Fournier
Président du comité des Communications

Quelques personnes ont semblé déçues qu'à la suite de l'AG de St-Félicien, on n'ait pas parlé de cette assemblée dans les journaux nationaux. Qu'il n'y ait pas eu de conférence de presse. Que notre communiqué n'ait pas été publié dans les médias.

Eh bien ! C'est normal ! Les médias ne parlent de l'assemblée générale d'un organisme communautaire, au plan national, que lorsqu'il y a de gros changements dans l'organisme ou quelque chose de très spécial et hors de l'ordinaire. Les journaux régionaux et locaux font parfois écho à nos assemblées générales, si l'événement se passe « chez eux », mais ce n'est pas toujours le cas.

Depuis une quarantaine d'années, je collabore avec des groupes communautaires concernant leurs communications. Il y a souvent de la « pensée magique » chez les groupes à ce propos. On pense que, parce qu'on convoque une conférence de presse, les journalistes vont nécessairement venir ! Il faut voir la concurrence : parfois, les journaux sont invités à couvrir six ou sept conférences de presse à la même heure. Nous n'avons pas de contrôle là-dessus. Parfois, le simple envoi d'un communiqué de presse suffira : c'est moins d'énergie et c'est aussi efficace, surtout si on fait quelques coups de fil de relance à des journalistes ciblés.

Récemment, l'AQDR nationale a fait une conférence de presse très réussie sur l'affaire Wilson : l'histoire d'un nonagénaire mort ébouillanté dans un centre d'accueil. La conférence de presse a été un succès parce que :

- il y avait un événement à annoncer : une poursuite judiciaire,



- il y avait du « human interest »,
- la famille victime était présente.



Il y avait de nombreux journalistes à la conférence de presse du 26 octobre sur l'affaire Wilson

L'AQDR a généralement une bonne visibilité dans les médias, tant locaux, régionaux que nationaux mais il ne faut pas penser que nous passerons en première page des médias à chaque semaine. Il faut avoir des attentes réalistes et doser nos interventions.

Il faut aussi utiliser l'ensemble des média sociaux (listes collectives de courriel, Facebook, sites internet des groupes communautaires et des médias alternatifs) car les grands médias ont leur propres objectifs et leur propre ordre du jour : ils choisissent ce qu'ils mettent en valeur et ils sont les grands propagateurs de la société de consommation (publicité). Comme, à l'AQDR, nous mettons de l'avant plutôt une société de partage et de solidarité, nous ne sommes pas nécessairement « la tasse de thé » de certains médias.

Un exemple : la Marche mondiale des femmes qui s'est tenue à Rimouski le dimanche 17 octobre a réuni 10 000 marcheuses, mais La Presse de Montréal n'en a pas soufflé un seul mot dans son édition du lundi.

Sur la place publique

Les coûts des soins de santé en résidence privée à La Facture

L'émission du 9 novembre souligne les problèmes liés à l'évaluation des besoins de soins et services requis en résidence. Les résidences privées ne sont pas tenues d'utiliser la grille d'évaluation pourtant standardisée dans le public. Cette situation viole selon l'AQDR la loi

de la santé sur l'équité de tous les citoyens et cette évaluation devrait être dispensée par le réseau public. Des situations d'abus en découlent : absence d'évaluation des soins, réalisation d'évaluations par du personnel non formé, facturation de services non requis, ou, pire, non rendus... [Cliquez ici pour visionner l'émission](#)

Colloque sur le contrôle du coût des médicaments

L'AQDR était représentée au colloque de l'Union des consommateurs sur le contrôle du coût des médicaments, le 21 octobre dernier. À lire : toutes les [présentations](#) faites lors de cet excellent événement. Comme si vous y étiez allés !

Journée d'étude - 21 octobre 2010
**Contrôle du coût
 des médicaments**
 une cible prioritaire
 pour les finances publiques



J.F.



Nouvelle navette Or dans Bordeaux-Cartierville

La STM a mis en fonction une [ligne](#) qui cible principalement les aînés habitant dans le secteur de Bordeaux-Cartierville.

Oswaldo Nunez

Des alternatives fiscales

La Coalition opposée la tarification et à la privatisation a produit un excellent [texte](#) de 24 pages qui démontre que, en prenant les mesures fiscales appropriées, on pourrait générer 9 milliards \$ de plus pour le Trésor québécois. Oui, un autre monde est possible. Le Budget Bachand n'est pas la seule façon de faire les choses.

J.F.

Capsules vidéo de la Coalition Solidarité Santé

Il y a quarante ans, le Québec se dotait d'un régime public et universel de santé afin de rendre accessible les soins à toute la population. Pour souligner la mise en place de l'une des réformes les plus importantes que le Québec ait connue, la Coalition Solidarité Santé lance la première d'une [série de capsules vidéo](#) visant à sensibiliser la population sur l'importance d'un tel régime.

On trouve sur cette page un [court clip viral](#) et la [capsule 1](#), ainsi que le [communiqué](#).

J.F.

Pour mieux comprendre le débat actuel sur la laïcité

Vous trouverez sur le site de la [Coalition Laïcité Québec](#) deux excellents articles sur le rapport entre l'État laïc et les croyances religieuses. L'un est écrit par Guy Rocher, sociologue émérite de l'Université de Montréal et l'autre par Julie Latour, avocate et ancienne bâtonnière du Barreau de Montréal : *La protection juridique de la laïcité : essentielle au maintien de la cohésion sociale*.

Les deux auteurs expliquent pourquoi la laïcité de l'État est la meilleure condition pour assurer le respect de toutes les convictions et, par conséquent, l'égalité pour tous. Ils font état des principaux enjeux liés à la montée du phénomène religieux et au rapport difficile entre la laïcité de l'État et la charte des droits qui garantit la liberté religieuse. Ils démontrent que la protection du caractère laïc de l'État constitue une ouverture au pluralisme religieux.

Claire Duguay, AQDR Rosemont



de Jacques Fournier

Un marketing infantilisant?

Je suis complètement exaspéré par la nouvelle campagne de fidélisation des Marchés Métro, narcissiquement intitulée *Métro et moi*. Je fréquente cette chaîne d'alimentation tout simplement parce qu'il y a un supermarché de cette chaîne près de chez moi. Je n'ai pas besoin d'être fidélisé.

La mise en place et la gestion de cette campagne entraîne des coûts administratifs énormes (gestion de la carte, impression de coupons et de petites fiches apposées sur les tablettes, envois postaux, etc.), coûts qui seront tout simplement refilés aux clients.

Rien de plus agaçant que ces campagnes de fidélisation. Il faut constamment présenter sa carte. Il faut traîner avec soi tous les damnés petits coupons : « *Doublez vos points si vous achetez entre le 15 et le 22 octobre* », « *Triplez vos points si vous achetez entre le 8 et le 15 novembre* ». On a autre chose à faire dans la vie que de grapiller quelques cents en traînant ces coupons.

Bien sûr, Métro va nous répondre : « *Nous sommes obligés de faire une campagne de fidélisation, parce que les autres chaînes le font, soit avec Air Miles, soit autrement* ».

Nous pourrions rétorquer : « *Pourquoi ne faites-vous pas une campagne publicitaire qui dirait ceci* :

Métro a décidé de renoncer à faire une campagne de fidélisation comme ses concurrents afin de refile directement à tous ses clients, par une baisse générale des prix de 1%, toutes les économies générées par l'absence d'une telle campagne de fidélisation. Les clients de Métro sont les vrais gagnants comparativement aux clients des autres chaînes. Ils ne perdent pas leur temps à poser les mille et un petits gestes insignifiants requis par les campagnes de fidélisation. Ils ont une

meilleure qualité de vie, une vie plus simple, à s'occuper des choses plus importantes que des petits coupons. ». Le nivellement par le haut plutôt que le nivellement par le bas, quoi!

Ce qui est frustrant, également, dans cette opération, c'est que les campagnes de fidélisation permettent à des firmes de collecter de nombreuses données sur chaque consommateur pris individuellement. C'est une intrusion dans la vie privée. Ils en savent probablement davantage sur nos goûts que nous-mêmes ! Et ils se servent de ces informations pour nous faire acheter des produits bien souvent inutiles.

Le triple slogan de la campagne (« *Mes goûts, mes points, mes récompenses* ») me hérissent le poil. Dans quel abîme de nombrilisme, de vacuité et d'insignifiance les dirigeants de Métro veulent-ils nous faire chuter ?

De nombreuses campagnes débutent leurs annonces publicitaires par un gros MOI. Ne savent-ils pas que le moi est haïssable ? « *Venez chercher vos récompenses* » : veut-on nous infantiliser comme des écoliers ?



Pratico-pratique

Par Thérèse Bernier
AQDR Laval

Se protéger des appels importuns

On vous rappelle que tous les numéros de cellulaires sont maintenant accessibles aux compagnies de télémarketing. Vous allez donc probablement commencer à recevoir des appels de vendeurs. **Et vous êtes facturé(e) pour ces appels entrants.**

Vous pouvez inscrire votre numéro par Internet sur la [Liste nationale de numéros de télécommunication exclus](#) afin de les bloquer. C'est un service du Conseil de la radiodiffusion (CRTC).





Déneigement : attention !

L'hiver s'en vient et vous n'avez pas envie de pelleter ?

Vous cherchez une personne de confiance pour assumer le déneigement et vous voulez éviter les complications?

[L'Office de la protection du consommateur](#) vous donne quelques pistes pour trouver un entrepreneur fiable et éviter les embûches.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Claire Duguay
AQDR Rosemont

... un sondage CROP-AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec) réalisé auprès de personnes âgées révèle que 81 % d'entre elles sont parfois ou souvent victimes d'âgisme. Elles réclament des campagnes de sensibilisation auprès de la population, de même que l'adoption de programmes gouvernementaux et de lois pour contrer la discrimination basée sur l'âge.

Source: [AREQ](#)

... la valeur nette médiane des unités familiales, selon Statistique Canada, totalisait pour les 65 ans et plus 303 167 \$ (médiane). Ils représentaient 18% des unités familiales et leurs avoirs représentaient 24% des avoirs totaux. Pour le groupe d'âge de 55 à 64 ans, ces avoirs totalisaient 407 417 \$ (médiane). Ils représentaient 14,5% des unités familiales et leurs avoirs représentaient 25,9% des avoirs totaux. Ces avoirs comprennent les avoirs de retraite, les actions, les obligations ou les résidences principales. La résidence principale constituait l'avoir le plus important des Canadiens puisqu'il compte pour environ le tiers de l'avoir total. Au Canada, l'ensemble de ces avoirs s'élevait en 2005 à 5,6 billions de dollars, près de 1,4 fois l'estimation de 3.9 billions avancés en 1999.

Source : [Statistique Canada](#)



ANNONCES PAROISSIALES

Ce sont de vrais avis placardés sur les portes de vraies églises de vraies paroisses. Ils sont écrits avec beaucoup de bonne volonté... et quelques problèmes de syntaxe...

- À tous ceux qui ont des enfants et qui ne le savent pas encore, il y a dans la paroisse un espace réservé aux enfants.
- Jeudi prochain, à cinq heures de l'après-midi, il y aura une réunion du groupe des mamans. Toutes les dames qui souhaiteraient faire partie des mamans sont priées de s'adresser au curé.
- Vendredi à dix-neuf heures, les enfants de l'Oratoire feront une représentation de l'œuvre *Hamlet* de Shakespeare, dans la salle paroissiale. Toute la communauté est invitée à prendre part à cette tragédie.
- Chère Dames, n'oubliez pas la prochaine vente pour nos œuvres de charité. C'est une bonne occasion pour vous débarrasser des choses inutiles que vous avez chez vous. Amenez vos maris!
- Sujet de la catéchèse d'aujourd'hui: "Jésus marche sur les eaux" Sujet de la catéchèse de demain: "À la recherche de Jésus"
- Le chœur des plus de soixante ans va cesser ses activités pendant l'été, avec les remerciements de toute la paroisse.
- Souvenez-vous dans vos prières de tous les désespérés et les fatigués de notre paroisse.
- Le mois de novembre se terminera par une messe chantée par tous les défunts de la paroisse.
- Le prix du cours sur "Prière et jeûne" inclut les repas.
- S'il vous plaît, placez vos oboles dans l'enveloppe, avec les défunts dont vous souhaitez que l'on fasse mémoire.
- Souvenez-vous que jeudi commencera la catéchèse pour filles et garçons des deux sexes.



Source : <http://www.ndcouture.org/paroisse/humour-et-lapsus-paroissiaux>

SI ON REPORTE L'ÂGE DE LA RETRAITE...



BIENTÔT LA RETRAITE À 70 ANS ?



GISELLE 69 ANS STANDARDISTE



LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Correction et mise en page: Anne Falcimaigne

Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR

Ce bulletin est rédigé par et pour les membres et les textes n'engagent que leurs auteurs.

***Numéro de janvier 2011
de La force des s@ges***

Faites parvenir vos textes avant le 15 décembre à

jacques.talbot-fournier@sympatico.ca